



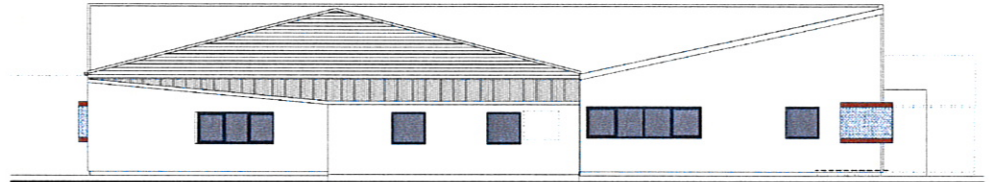
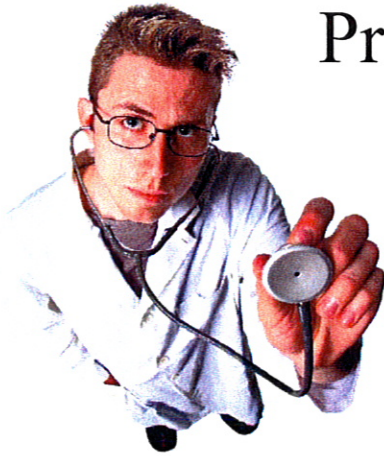
Marigny Initiatives



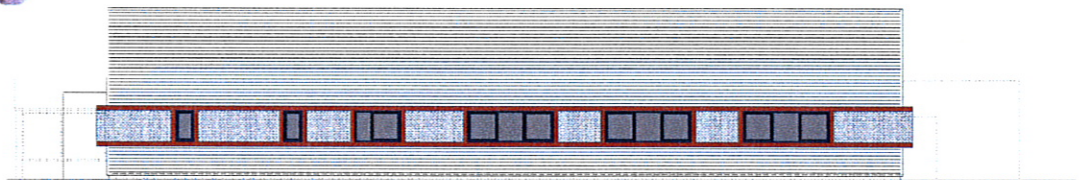
FEVRIER 2012
Numéro 177

Maison médicale

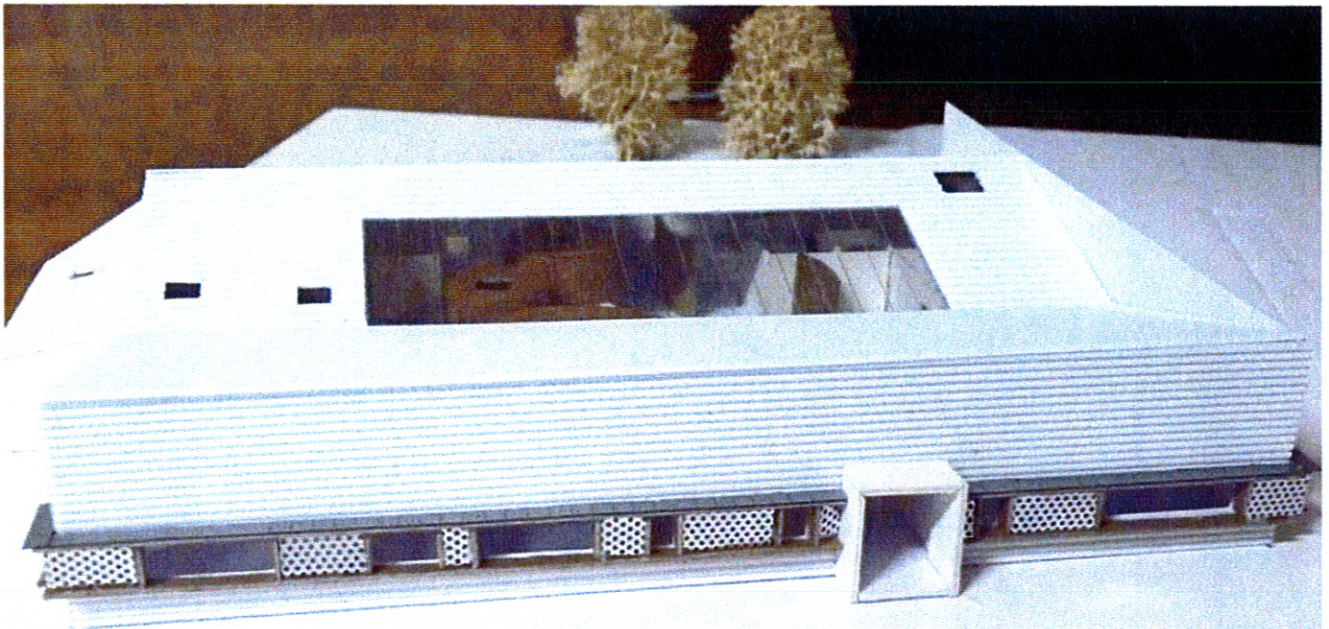
Présentation du projet.



façade sud ouest



façade nord est





La mairie de MARIGNY vous accueille :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Tél : 02.33.55.15.26 - Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : mairie.marigny@wanadoo.fr

site : <http://www.mairie-marigny.com>



Les permanences à la communauté de communes

Mission Locale : le mardi de 9h à 12 h.

Familles Rurales : le mardi de 17h30 à 18h30.

ACLAM : lundi 14h-16h, mardi et jeudi 10h-12h, 14h-16h.

CDRP : du mardi au vendredi 9h-12h 14h-17h

CLIC : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 10h30.

CLLAJ : 2^{ème} lundi du mois de 14 h à 17h.

ADMR : mercredi de 10 h à 12h.

Assistante sociale : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9 h
30 à 11 h 30, prendre RDV avec Mme Moinard - tél :
02.33.77.28.30.

Les permanences à la mairie

Conseiller Général, Mr Gilles Quinquenel : le lundi de
18 h à 19 h.

Service de l'eau et de l'assainissement :
Pour le branchement : contacter la mairie.

Pour le compteur : Saur France

Pose, ouverture, fermeture : 02.33.19.42.60.

Facturation, dépannage : 08.10.05.00.49.

Service Soins Infirmiers

A Domicile

22A rue du 13 juin 1944

02.33.72.27.61

Permanence le mercredi de 10h à 11h30

La communauté de communes vous accueille

1 rue Auguste Eudeline :

les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
30 et le mardi de 14 h 30 à 17 h 30.

Tél : 02.33.55.09.60 Fax : 02.33.55.69.80

Site internet : <http://www.12communes.com>

Trésorerie

02.33.55.15.10

34 avenue du 13 juin 1944

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h.

Gendarmerie

02.33.72.57.90

Rue du Général Huebner

ouverture au public : lundi 14h-19h, mardi 16h-18h,
mercredi 8h-12h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16h et
samedi 14h-19h.

Relais assistance maternelle

02.33.05.23.84 9bis rue des Sports-pôle enfance
Mardi et jeudi de 13h15 à 17h00

Maison de retraite

02.33.77.14.77

36 avenue du 13 juin 1944.

La Poste

02.33.77.55.00

14 rue du 8 mai 1945

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à
17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

Levée du courrier à 15 h 30.

Collecte des ordures ménagères, tri sélectif...

Vous avez reçu votre calendrier pour l'année 2012
(sinon demandez-le en mairie).

Respectez les dates de collecte et sortez vos sacs au
plus tôt la veille. Ne pas plier les bouteilles plastiques.

Ne mettez pas de verre dans les sacs, des conteneurs
sont à votre disposition à la déchetterie.

Ne rien déposer à côté des conteneurs.

Déchetterie

Route de St Sauveur Lendelin

Ouverture : lundi, mercredi et samedi de 9h à
12h et 14h à 18h.

Bibliothèque :

02.33.56.81.29

Lundi de 16h45 à 17h45, Mercredi de 10h30 à 12 h et
de 14h à 17h, Vendredi de 16h45 à 17h45, Samedi de

10h30 à 12h / Vacances scolaires + juillet et août :
Mercredi de 10h 30 à 12h, Samedi de 10h30 à 12h.

Maison des jeunes

rue des Alleux

Mercredi et samedi de 14 h à 18h.

Ouvert pendant les petites vacances scolaires.



Séance du 08 février 2012



PRÉSENTATION DU PROJET DE LA MAISON MÉDICALE par Monsieur Bernard VIMOND, Architecte.

Implanté dans l'ancien bâtiment Michigan route de Montreuil-sur-Lozon. Le projet prévoit une réhabilitation complète selon les normes BBC (Bâtiment Basse Consommation).

L'intérieur sera composé de différentes cellules réparties tout autour du bâtiment pour les corps de santé existant déjà à Marigny : 3 médecins, 3 infirmières, 1 dentiste avec 2 cabinets, 2 kinésithérapeutes, 1 orthophoniste (nouveau), 1 podologue et 1 cabinet pour un spécialiste éventuel.

Le centre sera occupé par 5 salles d'attente, 1 guichet d'accueil et 1 patio. Une verrière viendra éclairer naturellement cet ensemble.

Sont prévus également une salle de réunion pour les praticiens, 2 chambres de garde, 1 local technique, des sanitaires ...

À l'extérieur, les façades seront revisitées et les parkings existants conservés.

Seule une plateforme d'accès aux personnes à mobilité réduite est à prévoir.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'avant-projet qui porte le coût définitif prévisionnel des travaux à 947 700€ HT.

Le financement est prévu dans l'emprunt 2011 et des subventions sont attendues de la communauté de communes et du conseil général de la Manche.

Le permis de construire va donc être déposé et pourra être consulté.

NB : tous les praticiens ont été rencontrés par l'architecte et ont validé le projet.

L'an deux mille douze, le huit février à 20h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Marigny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : BRIGNOT Bernard, HEROUARD Yves, OZOUF Didier, LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, GENET Philippe, ROBIOLLE Daniel, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, BOUCHER Patrice, SIMON Bernard, HELAINE Stéphane, MONTAGNE Noël, GARDIE Madeleine, BESSON Huguette.

Absent excusé : HEUGUET Cédric.

Pouvoir : M Cédric HEUGUET donne pouvoir à M Philippe GENET.

Secrétaire de séance : Madame Madeleine GARDIE.

CONSTRUCTION DE LA CANTINE SCOLAIRE :

Lot 6/menuiseries intérieures : avenant n°1.

Monsieur le Maire rappelle que le lot n° 6 du marché de construction de la cantine scolaire a été attribué à l'entreprise SAS LEPETIT Daniel de la Haye du Puits.

Cet avenant a pour objet la mise en œuvre du placard technique coupe-feu et la pose de 6 menuiseries intérieures.

Le montant du marché est modifié comme suit :

LOT	Marché Initial	Avenant N°1 € HT	Modifica- tion en %	Nouveau montant HT
6	19 918.75	+ 2 001.00	+ 10.05%	21 919.75

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 8 février 2012 a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise LEPETIT Daniel.



L'ouverture de la nouvelle cantine sera effective après les vacances de février.

PERSONNEL :

Augmentation de la durée de travail.

- La durée de travail du poste de rédacteur actuellement occupé par Madame Sylvie Epiard est de 17 heures.

Monsieur le Maire propose de le porter à 35 heures à compter du 1^{er} juin 2012 en vue du remplacement de Madame Maryse Barbet qui va faire valoir ses droits à la retraite en juillet.

Le comité technique paritaire consulté a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

- Les heures actuellement réalisées par Madame Sylvie Epiard seront assurées par la suite par le personnel en place. Monsieur le Maire propose d'augmenter les heures hebdomadaires de Madame Sophie Petiau de 10 heures.



BUDGET COMMUNAL 2012 : Remplacement d'un candélabre.

Un candélabre doit être remplacé route de St Sauveur Lendelin suite à un sinistre. Le coût de remplacement de 2 487.68€ TTC sera couvert par l'assurance du responsable du sinistre.



Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour la réalisation de ces travaux et s'engage à ouvrir un crédit de 2488 € au budget primitif 2012.

RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA CREPERIE.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur et Madame BICHARD qui demandent le renouvellement du bail des locaux sis 20 rue du 8 mai 1945 : crêperie et logement d'habitation.

Le montant du loyer est actuellement de 913.04 € :

crêperie 547.81 € + logement 365.23 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bail à intervenir entre la commune de Marigny et Monsieur et Madame BICHARD et décide de ne pas augmenter le loyer actuel pour

ne pas pénaliser le commerce.

La location est consentie pour un loyer mensuel de 920€ pour la durée du bail soit du 1^{er} mars 2012 au 28 février 2021.

Par convention ce loyer est réparti à raison de

- 60% pour la partie professionnelle (il s'entend Hors Taxes)
- 40% pour la partie habitation.

Le loyer est payable d'avance le 1^{er} jour de chaque mois.

QUESTIONS DIVERSES.

L'ancienne cantine :

Le nom choisi pour l'ancienne cantine est : salle du jardin Pillard. Cette salle sera ouverte à la location (sans couvert) dès qu'un état des lieux aura été fait, avec, si nécessaire, des aménagements.

Changement d'horaires à la trésorerie de Marigny :

A compter du 30 janvier 2012, les horaires d'ouverture au public sont modifiés. L'accueil des usagers sera désormais assuré les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (fermeture le mercredi).

L'accueil téléphonique sera par contre assuré du lundi au vendredi (y compris le mercredi) aux heures d'ouverture précitées.

Eclairage public :

Un nouvel éclairage plus économique a été réalisé rue de la Grange à Dime. Monsieur Patrice Boucher fait remarquer l'efficacité de ce changement.

Projet d'étude de la biodiversité:

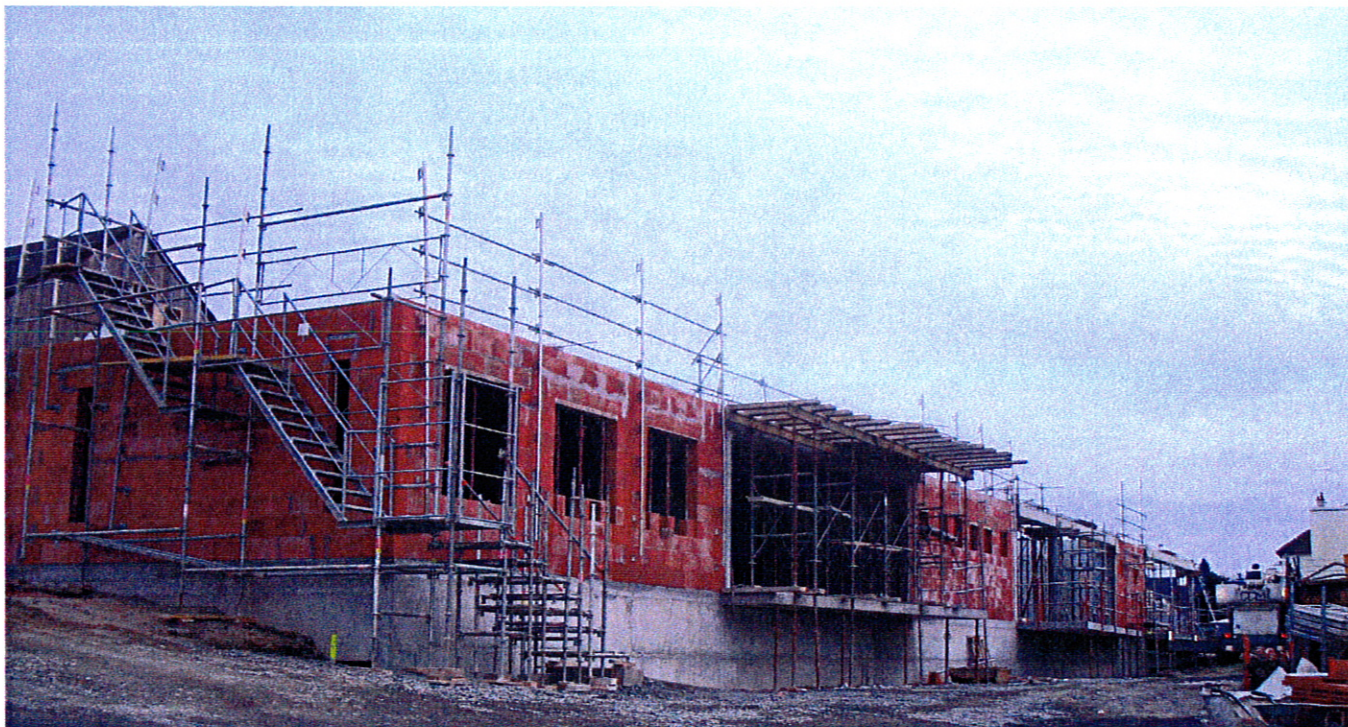
Le projet d'étude de la biodiversité communale est repoussée car cet atlas n'est pas financé par l'Etat cette année. Peut-être en 2013!

Centre aquatique St-Lô : Bilan 2011.

La fréquentation totale est de 235 119 entrées, soit une augmentation de 9.71 % par rapport à 2010. C'est aussi l'année du record de fréquentation depuis l'ouverture du centre. Le produit des ventes est quant à lui de 828 858.45 €. Ce chiffre est comparable à 2009, année exceptionnelle.



Les travaux d'extension de l'école Julien Bodin : ouverture prévue à la rentrée de septembre 2012.



Etude statistique sur « l'utilisation de l'information par les adultes ».

L'Insee effectue en Basse-Normandie, entre le 6 février et le 30 mars 2012, un test pour l'enquête sur l'utilisation de l'information par les adultes.

L'enquête qui aura lieu en septembre 2012 a pour objectif de recueillir des données précises sur l'utilisation au quotidien de l'information par les adultes. Elle vise à mieux comprendre comment les adultes gèrent les informations dans la vie de tous les jours : lecture, recherche d'informations, utilisation d'un ordinateur, d'internet, calculs. Cette enquête s'intéresse également à la formation et à l'expérience professionnelle des adultes. Elle s'adresse aux personnes âgées de 16 à 65 ans.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

INSCRIPTIONS ECOLE RENTREE SCOLAIRE 2012-2013

Les inscriptions auront lieu
à l'école Julien Bodin :
Jeudi 29 mars de 9h15 à 11h30
Mardi 3 avril de 14h à 16h
Jeudi 5 avril de 14h à 16h

Merci de vous munir du formulaire d'inscription pour l'école et la cantine, et des photocopies* du carnet de santé et du livret de famille de l'enfant.

Vous veillerez à retirer le dossier d'inscription auprès de la mairie
ou sur le site internet (<http://mairie-marigny.com>).

* possibilité de faire les photocopies en mairie avant l'inscription à l'école.

ACCM

Tous les dimanches matin, les cyclos de l'Amicale Cycliste du Canton de Marigny (ACCM) effectuent une sortie d'entraînement (ouverte à tous), et leur retour au bourg vers 11 h 30 est toujours un moment d'activité qui fait partie du paysage marignais.

Dimanche 8 janvier, ils étaient 35 pour la première sortie de l'année et se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager la traditionnelle galette des rois offerte par le club.



...

Ces pages sont réservées aux associations de Marigny afin qu'elles puissent donner des informations d'ordre pratique (renseignement, célébrations, inscriptions, invitations...)

LOTO DU CLUB le 14 mars...

Le club de l'Amitié de Marigny organise un

LOTO

Le mercredi 14 mars
à 14h30
à la salle des fêtes de Marigny.

Buvette, crêpes, gâteaux...

Tombola :
bon de 50 € et autres lots.

LOTS :

Télévision,
1 bon de 200 €,
1 bon de 100 €,
2 bons de 50 €,
Bons alimentaires,
Et de nombreux autres lots...

TARIFS :

3€ la carte, 8€ les 3, 16€ les 7,
13€ la grande carte.

CONTACTS :

06.15.60.92.26 - 06.72.64.09.00



BILAN 2011 DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Pour 2011, la barre des 1 000 visiteurs au chalet a été dépassée (1 012), la plus grande fréquentation est celle des Manchots avec 600 visiteurs (peut-être vous!).

Ce qui est le plus demandé est la visite de sites et de lieux de visites, puis les manifestations et ensuite les randonnées. Pour le site internet, on dénombre un record de connexions avec 26 614.

Cette année 2012 sera le 10^{ème} depuis sa création et le syndicat d'initiative sera toujours présent et actif.



2011
SAISON 2012



Une soirée....
DEUX CONCERTS...

MARIGNY AU SON DU ROCK ET DE LA POP avec...



ALAIN BRIANT
Chanson rock

Da BRASILIANS
Pop folk

MARIGNY

Salle des fêtes à partir de 20h

samedi 31 mars 2012

En partenariat avec l'ACLAM, association cantonale de Marigny

Plein tarif: 10€ - Tarifs réduit: 6€



TOUT PUBLIC



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : 02 33 55 78 99

culture.manche.fr